

STRATÉGIE

MANIFESTE

Notre vision et nos solutions pour
une mobilité durable et inclusive

SOMMAIRE

NOTRE VISION
p. 2

QUI SOMMES-NOUS?
p. 4

NOTRE CONSTAT
p. 6

NOS PRINCIPES D'ACTION
p. 8

NOS SOLUTIONS
p. 10

RÉDACTION : Marine Loyen
COMITÉ DE RÉDACTION : Sonia Devaux, Soazig Rouillard, Stéphanie Marquet, Stéphanie Cayrol, Gaëlle Michineau, Kurvina Selly

CREATION GRAPHIQUE : Kreion Studio
PHOTOGRAPHIES : Franck Beloncle, Unsplash, DR, Eric Boizet - Andia, Eric Soudan - Andia, Arnaud Codazzi, Robin Vichard.

JUIN 2025



NOTRE VISION

ACCOMPAGNER, DÉMONTRER, ESSAIMER !



N NE CONVAINC JAMAIS MIEUX QUE PAR L'EXEMPLE. CE PARTI PRIS EST AU CŒUR DE LA STRATÉGIE DE NOTRE PROGRAMME TIMS.

Des alternatives concrètes, inclusives et sobres à l'autosolisme sont possibles et désirables pour transformer la mobilité et les usages en profondeur. Nous avons lancé dès 2023 une démarche inédite et à grande échelle pour accompagner et faire émerger ces alternatives. Ensemble, elles nous permettent de composer un corpus de références pour inspirer les politiques publiques vers une transition énergétique juste.

Face aux défis de la mobilité, il n'y a pas de réponse standardisée. Notre philosophie : faire confiance aux acteurs des territoires pour proposer des réponses adaptées à leurs besoins réels. Ces acteurs sont au cœur du programme Tims : les porteurs de 71 projets proposant des bouquets de solutions, neuf territoires à mobilité durable et inclusive. Sur le

“ Inviter élus et associations à s'associer pour construire ensemble des projets, en bénéficiant de l'appui d'un échelon régional de proximité : c'est ainsi que nous avons construit le projet Tims. Nous montrons comment, à l'avenir, construire des politiques publiques.”

Alexis Monteil-Gutel,
directeur de Cler solutions,
une filiale du réseau Cler

“ Notre démarche s'appuie sur une approche territoriale forte : il ne s'agit pas seulement de penser la mobilité, mais de la placer au cœur des projets d'aménagement des territoires. Sur le terrain, nous accompagnons les acteurs locaux dans la construction d'une gouvernance partagée, adaptée à leurs réalités. L'enjeu : réfléchir le territoire à partir des besoins de mobilité durable et inclusive, plutôt que de penser les transports comme un sujet à part.”

Nadège Austin,
directrice du Réseau des Agences Régionales de l'Energie et de l'Environnement (RARE)

“ Ce qu'on voit apparaître au fur et à mesure que le programme avance, c'est qu'on ne mobilise pas uniquement les publics contraints ou empêchés dans leur mobilité, mais aussi des gens qui veulent changer de pratique. Nous constatons aussi que nos projets ont beaucoup d'impacts sociaux, relationnels, et qu'ils créent une dynamique territoriale. Cela ne se produit pas quand on conduit seul une voiture.”

Pascal Grand,
directeur du Réseau Mob'In -
les acteurs territoriaux de la mobilité inclusive

“ La spécificité de Tims tient dans l'ampleur de son déploiement de solutions sur le terrain, qui offrent la possibilité de créer des références nombreuses et de témoigner de la pertinence de ces solutions de mobilité durable et inclusive comme alternative à la voiture, qui a longtemps été la seule référence.”

Didier Chateau,
directeur de l'agence régionale Auvergne-Rhône-Alpes Energie Environnement (AURA-EE)

terrain, ils proposent de nouvelles solutions de mobilité et mènent surtout un travail d'accompagnement au changement collectif et individuel. Avec Tims, nous ne proposons pas un modèle préétabli ; nous créons du lien, coopérons, offrons des ressources pour essaimer et inspirer.

C'est un véritable accompagnement au changement des pratiques qu'il nous faut opérer. Auprès des individus en premier lieu, pour les guider vers des solutions plus durables et moins coûteuses, dans un esprit de justice sociale. Mais aussi auprès des territoires, pour les aider à appréhender différemment le sujet de la mobilité, dans une démarche globale d'aménagement du territoire et en portant une vision systémique.

Pour mesurer les impacts et suivre les résultats, nous avons développé un système robuste de suivi et d'évaluation. Impacts sociaux, environnementaux, économiques, nous voulons éclairer les choix politiques en démontrant qu'un

programme comme le nôtre peut générer des résultats. Des résultats qui vont parfois au-delà des attentes, quand des solutions de mobilité durables offrent non seulement un moyen pour des publics fragiles d'accéder à leurs droits fondamentaux, mais aussi un instrument de lien social.

Enfin, pour accompagner les personnes au changement de pratiques et les acteurs territoriaux au développement de nouvelles solutions, nous contribuons à l'émergence de deux nouveaux métiers : le/la conseiller/conseillère et le/la chargé-e de développement en mobilité durable et inclusive. La formation et l'animation de ce réseau de professionnels sont au cœur de ce programme.

Nous sommes pleinement engagés dans cette voie ! Et continuerons d'y œuvrer ensemble, en rassemblant largement autour de nous tous les acteurs qui partagent nos convictions.

QUI SOMMES-NOUS ?

S'ALLIER POUR dessiner une mobilité durable et inclusive

Le programme Tims, c'est un consortium inédit de quatre acteurs, issus des mondes de l'environnement et de la mobilité inclusive, qui ont fait le choix de se rapprocher pour répondre à l'urgence des défis environnementaux, sociaux, économiques et sanitaires.

PENDANT LONGTEMPS, CES DEUX MONDES SE CROISAIENT SANS VÉRITABLEMENT SE RENCONTRER. D'un côté, celui de la mobilité durable, portant des ambitions en matière de réduction des émissions de polluants et gaz à effet de serre, et de sobriété énergétique. De l'autre, celui de la mobilité inclusive, pensé pour ceux qui ont des difficultés à se déplacer, y compris pour exercer leurs droits fondamentaux – les personnes précaires, isolées –, et proposant des solutions largement concentrées sur l'accès au permis de conduire et à la voiture individuelle, un modèle en bout de course. Deux causes urgentes, deux combats essentiels – mais rarement pensés ensemble.

UNE COOPÉRATION NÉCESSAIRE AUTOUR DE DÉFIS URGENTS

Sur le terrain, une réalité s'impose : on ne peut pas répondre à l'urgence écologique sans répondre à l'urgence sociale. 15 millions de personnes⁽¹⁾ sont en situation de précarité-mobilité alors que, dans le même temps, les transports sont la première source d'émission de gaz à effet de serre en France avec 126,8 millions de tonnes équivalent CO₂ émises en 2023⁽²⁾. Il ne suffit pas d'inventer des solutions durables ; il faut qu'elles soient accessibles, appropriables, ancrées dans le quotidien des personnes qui ont besoin de se déplacer. C'est à cette jonction qu'est né le programme « Territoires, inclusion, mobilité et sobriété », désormais désigné Tims. Financé par les certificats

d'économie d'énergie (CEE), ce programme est piloté par Cler solutions, une filiale du réseau Cler, en partenariat avec le réseau MobIn, Auvergne-Rhône-Alpes Énergie Environnement (AURA-EE) et le Réseau des agences régionales de l'énergie et de l'environnement (RARE). Derrière ces quatre lettres, Tims, un consortium inédit entend faire converger les transitions et parie sur la coopération en mêlant des expertises issues de différents horizons autour d'une définition commune de la mobilité durable et inclusive.

COCONSTRUCTION ET GOUVERNANCE PARTAGÉE AU CŒUR DU PROJET

Le premier défi de ce partenariat a été d'apprendre à travailler ensemble, un processus dynamique et de long terme qui nécessite une confiance mutuelle entre les structures et une acculturation de toutes et tous pour adopter une culture commune. Le programme a été élaboré avec et à partir des réseaux des membres du consortium, et il vise une dynamique d'échanges, où les projets sont conçus par les territoires et portés au niveau national. À l'inverse, les projets peuvent compter sur les ressources mises à disposition par le consortium. Dans cette approche collégiale, Tims est plus que l'addition de ces structures, il multiplie leur capacité d'impact.

1. Baromètre Wimoov des mobilités du quotidien, 2024
2. <https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/edition-numerique/chiffres-cles-transports/fr/donnees-cles>

4 ACTEURS RÉUNIS autour d'une même ambition...



CLER SOLUTIONS

Cler solutions accompagne les territoires pour une transformation sociale et durable. Partenaire de confiance des collectivités locales et de tous les acteurs territoriaux, elle développe et met en œuvre des solutions éprouvées sur le terrain pour une transition énergétique juste. Cler solutions est une filiale détenue à 100 % par le réseau Cler.



LE RÉSEAU MOB'IN

Le réseau des acteurs territoriaux de la mobilité inclusive.

Présent dans 12 régions, il fédère plus de 280 structures qui portent et animent une pluralité de solutions de mobilité. Notre mission commune est d'accompagner les publics empêchés et les territoires vers des solutions de mobilité permettant à tous l'accès aux droits et à la citoyenneté.



LE RÉSEAU DES AGENCES RÉGIONALES DE L'ÉNERGIE ET DE L'ENVIRONNEMENT (RARE)

Réseau national, le RARE fédère les agences et observatoires régionaux de l'énergie et de l'environnement sur l'ensemble du territoire français continental et d'outre-mer. Il a pour mission d'être une plateforme d'échanges pour ses membres et leur porte-parole auprès des instances nationales.



AUVERGNE-RHÔNE-ALPES ÉNERGIE ENVIRONNEMENT (AURA-EE)

Agence régionale, Auvergne-Rhône-Alpes Énergie Environnement démultiplie les politiques régionales de l'énergie et de l'environnement auprès des territoires qu'elle accompagne dans leur transition.

... et d'une même définition de
LA MOBILITÉ DURABLE ET INCLUSIVE

“ Pour une transition juste, la mobilité durable et inclusive doit faire l'objet d'un accompagnement individuel et collectif des personnes en situation de précarité-mobilité, et s'appuyer sur un projet partagé de territoire repensant son aménagement et son organisation socio-économique.”



Soazig Rouillard,
coordinatrice du programme Tims

DÉFINITION

Elle résulte du rapprochement du secteur de la mobilité durable et de celui de la mobilité inclusive. Elle désigne des solutions de mobilité à impact environnemental réduit, proposées aux populations vulnérables ou en précarité-mobilité.

NOTRE CONSTAT

DES ENJEUX SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX



1 EN FRANCE, UNE DÉPENDANCE ENCORE TRÈS FORTE À LA VOITURE INDIVIDUELLE...

SOIT PAR MANQUE D'OFFRE DE TRANSPORTS ADAPTÉE

“ Il y a un gros problème d'agencement des réseaux de bus. On peut mettre 15 minutes pour passer d'une rue à une autre. Aller travailler à Grasse à 9 heures en partant de Valbonne en transports en commun, c'est impossible.”

Une habitante des Alpes-Maritimes, par la fondation Apprentis d'Auteuil

78 % DES HABITANTS DE COMMUNES RURALES

ne disposent que de leur véhicule pour se déplacer.
(Observatoire national de la politique de la ville – 2017)

LES ÉTUDES RÉVÉLENT UNE VÉRITABLE FRACTURE TERRITORIALE DANS LA DÉPENDANCE À LA VOITURE

SOIT POUR DES RAISONS CULTURELLES OU D'HABITUDE

“ Aujourd'hui, même quand nous tentons d'orienter les personnes vers d'autres solutions, la voiture reste très ancrée dans leur imaginaire : elles viennent nous voir parce qu'elles veulent passer leur permis.”

Amandine Plaindoux, coordinatrice de la Maison de la mobilité solidaire de Haute-Loire, porteuse de projet Tims

QUI FONT ENTRER 15 MILLIONS DE PERSONNES EN SITUATION DE PRÉCARITÉ-MOBILITÉ

LES 10 % DE MÉNAGES LES PLUS MODESTES

consacraient 21% de leur revenu disponible aux transports, contre 10 % pour les plus aisés.
(Destin commun 2023)

79 % PERCOIENT LA VOITURE COMME UN « GOUFFRE FINANCIER »

(Destin commun 2023)

Depuis 1990,
LE PRIX DU DIESEL A TRIPLEMENT
et celui du sans plomb doublé
(Insee)

DES BUDGETS GREVÉS PAR LE PRIX DES CARBURANTS

2 ... QUI PLACE UNE GRANDE PARTIE DE LA POPULATION EN SITUATION DE PRÉCARITÉ-MOBILITÉ

78 % DES FRANÇAIS

considèrent que la voiture est le seul moyen de transport qui offre une totale liberté de se déplacer.
(Destin commun 2023)

73 % ESTIMENT “IMPORTANT”
pour eux de posséder une voiture.
(Destin commun 2023)

LES FREINS À LA MOBILITÉ PEUVENT ÊTRE ÉCONOMIQUES, LIÉS À LA GÉOLOCALISATION, PHYSIQUES OU COGNITIFS. ILS PEUVENT TOUCHER EN PARTICULIER CERTAINES CATÉGORIES DE POPULATION : FEMMES, JEUNES, PERSONNES ÂGÉES...

15 millions DE PERSONNES

sont en situation de précarité-mobilité, soit 27,6% de la population totale des 18 ans et plus.

(Le Baromètre des mobilités du quotidien 2024).

3 ... ET QUI NOUS ÉLOIGNE DE NOS OBJECTIFS CLIMATIQUES

LES ÉMISSIONS DE GES ISSUES DES TRANSPORTS CONTINUENT D'AUGMENTER

C'EST LE SEUL SECTEUR DONT LA PART RELATIVE DANS LES ÉMISSIONS DE CO₂ CROÎT DEPUIS 1990
(+ 9 % entre 1990 et 2019)

4 DANS CERTAINS TERRITOIRES, UNE PARTIE DE LA POPULATION RENONCE À DES DÉPLACEMENTS

CERTAINS TERRITOIRES SONT PLUS FRAGILES

“ C'est à ceux qui ne peuvent pas bouger qu'on demande d'aller bosser le plus loin.”
Michaël, habitant du Puy-de-Dôme, cité dans *Le Monde*,
“Les oubliés de la mobilité : Sans voiture, je ne suis plus rien”

TERRITOIRES PÉRIURBAINS

34 % DES DEMANDEURS D'EMPLOI DU PÉRIURBAIN DENSE
et 26 % des demandeurs d'emploi du périurbain de densité faible ont renoncé au moins une fois à un emploi au cours des 5 dernières années.

Dans le périurbain peu dense,
46 % DES CADRES ET 32 % DES OUVRIERS
déclarent ne pas avoir d'alternative à la voiture pour se déplacer.
(Baromètre FNH)

TERRITOIRES INSULAIRES

En Corse, 28 % DES MÉNAGES
consacrent au moins un demi-mois de leur revenu annuel au carburant. C'est le premier territoire en matière de vulnérabilité sur la mobilité.
(Insee)

À Mayotte, 75 % DE LA POPULATION VIT SOUS LE SEUIL DE PAUVRETÉ.

La ville de Mamoudzou, principal pôle économique de l'île, souffre d'une importante congestion générant des déplacements pendulaires de plus de 3 heures. Moins de 30 % des ménages sont motorisés.
(Insee)

Dans les unités urbaines de 200 000 habitants et plus,
IL EST DE 47 % EN QPV, CONTRE 43 % HORS QPV.
(Source Cerema, CGET, 2018)

... BIEN LOIN DES AMBITIONS NATIONALES

D'ici à 2030, LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE ISSUES DES TRANSPORTS DEVONT DIMINUER DE **28 %**

ET LES TRANSPORTS DEVONT ÊTRE QUASIMENT TOTALEMENT DÉCARBONÉS D'ICI À 2050

(Commissariat général au développement durable)

... TOUT COMME CERTAINS PUBLICS

“ Nos enfants voulaient faire de la danse, mais il fallait aller à 22 kilomètres : c'était loin et ça revenait trop cher. À la campagne, il n'existe pas de transport scolaire pour aller dans certains lycées pourtant pas si éloignés. À la place, nous sommes obligés de prendre nos véhicules personnels... Quand nous en avons !”

Une habitante des Deux-Sèvres, extrait de l'étude “Territoires ruraux : en panne de mobilité du Secours catholique”

1/3

DES JEUNES FRANÇAIS SANS DIPLÔME
ont déjà refusé un emploi, faute de pouvoir s'y rendre.

1/3
DES SENIORS
se déplacent moins d'une fois par jour.
(Laboratoire de la mobilité inclusive en 9 questions)

8,4 %

DES PERSONNES QUI DÉCLARENT UN HANDICAP OU UNE GÈNE DANS LEUR VIE QUOTIDIENNE
se déplacent moins et moins loin que la moyenne des Français.
(Insee, enquête sur la mobilité des personnes de 2019)

LES OUVRIERS ET LES EMPLOYÉS, CAR ILS NE PRATIQUENT PAS LE TÉLÉTRAVAIL.

Face à ce constat, le développement d'une mobilité durable et inclusive semble urgent et essentiel : des solutions qui permettent au plus grand nombre d'accéder à leurs droits, aux services essentiels mais aussi à la sociabilité, sans contribuer à l'accélération du changement climatique. C'est dans ce mouvement que s'inscrit le programme Tims, qui se donne pour ambition d'accompagner le développement de la mobilité durable et inclusive dans les territoires, pour une transition juste.

NOS PRINCIPES D'ACTION

UN PROGRAMME CONÇU POUR DÉVELOPPER la mobilité durable et inclusive

Pour répondre à la double urgence climatique et sociale et proposer des solutions adaptées, nous avons développé un programme d'ampleur, caractérisé par un ancrage local et régional fort et un réseau national fédérant une grande diversité d'acteurs.

C'EST AU PLUS PRÈS DES BESOINS DES TERRITOIRES QUE LE PROGRAMME TIMS S'EST CONSTRUIT, grâce aux expertises solides et complémentaires des quatre partenaires du programme.

Avec une seule et même ambition : apporter des réponses adaptées au contexte territorial là où il n'y a pas ou peu de solutions de mobilité durable accessibles à toutes et à tous. Le programme repose sur cinq principes d'action.

PRINCIPE D'ACTION N° 1 : COOPÉRER À TOUTES LES ÉCHELLES

C'est en développant des partenariats et en impliquant tous les acteurs locaux autour des enjeux de mobilité que nous mettons en œuvre des projets à impact, à la fois pertinents pour les territoires et pérennisable. Ainsi, nous mettons l'accent, dans tous les volets de ce programme, sur la nécessité d'instaurer une gouvernance partagée mobilisant l'écosystème local, avec toujours pour point de focalisation le territoire et ses besoins. La coopération se noue à tous les échelons territoriaux, aussi bien régionaux que national, notamment grâce au réseau des dix pilotes régionaux, mais aussi au sein du consortium, grâce à des groupes de copilotage et de coordination entre instances et acteurs du programme. Ce principe est également au cœur des territoires à mobilité durable et inclusive, qui visent à coordonner les acteurs d'un même territoire autour d'un projet commun.

UN COMITÉ D'EXPERTS À NOS CÔTÉS

Depuis le lancement du programme, Tims est soutenu par un réseau de partenaires experts qui interviennent dans leur champ de compétences au sein d'une instance baptisée Comex. Le Comex a participé notamment à la sélection des 71 projets Tims. Les membres du Comex : l'ADEMÉ, le Cerema, la direction générale de l'énergie et du climat (DGEC), la direction générale des infrastructures, du transport et de la mer (DGITM), Chantier École, FLAME, École Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL), la Banque des Territoires, la FUB, le Laboratoire de sociologie urbaine et l'Association nationale des pôles territoriaux et des pays (ANPP).

PRINCIPE D'ACTION N° 2 : STRUCTURER DES RÉPONSES PLURIELLES

Pour répondre aux défis d'un territoire en matière de mobilité, il faut aller au-delà de l'initiative ponctuelle ou de l'offre standardisée, pour proposer non pas une solution, mais un ensemble de solutions qui répondent finement au contexte local et s'intègrent à l'offre existante. Nous avons ainsi fait le choix d'accompagner des bouquets de solutions et donc des porteurs de projets qui proposent de développer une pluralité d'offres multimodales et intermodales, en regard de la complexité des problématiques rencontrées par les usagers dans leurs parcours de mobilité.

PRINCIPE D'ACTION N° 3 : PLACER L'ACCOMPAGNEMENT AU CŒUR DU PROJET

Pour faire évoluer des comportements et des habitudes, concevoir de nouvelles solutions ne suffit pas toujours. Nous partons du principe que tout projet doit intégrer une proposition d'accompagnement à la fois individuel et collectif pour que ces solutions soient adoptées par les publics : ateliers, stands d'information, séances de sensibilisation, rendez-vous personnalisés. Il s'agit d'une démarche itérative, inscrite dans le temps, et qui vise à lever les freins de mobilité des publics. Ce principe s'applique également aux territoires : nous les accompagnons à repenser la manière dont ils envisagent la mobilité au sein de leur territoire vers une dimension plus systémique.

DES RESSOURCES POUR TOUTES ET TOUS ET DES ÉCHANGES PAIR À PAIR

Au sein du programme Tims, tous les acteurs bénéficient de conseils, outils, ressources ou retours d'expériences issus du réseau. Le programme leur propose d'accéder à des webinaires, rencontres ou encore listes d'échanges via une animation régionale et nationale.

PRINCIPE D'ACTION N° 4 : ÉVALUER ET MESURER CHACUNE DE NOS ACTIONS

Le programme Tims s'appuie sur l'expérimentation. Afin d'identifier les solutions les plus efficientes, et de faciliter leur reproduction et leur déploiement, un dispositif de suivi-évaluation a été mis en place. Objectif : collecter des données auprès des porteurs de projets locaux, et évaluer les impacts environnementaux, économiques et sociaux des solutions déployées sur le terrain (accès à l'emploi, réduction des gaz à effet de serre, économies d'énergie, etc.). Un atout clé pour assurer la rigueur, la capitalisation et la diffusion des résultats du programme.

ZOOM SUR NOTRE DISPOSITIF DE SUIVI-ÉVALUATION

Le dispositif de suivi-évaluation créé dans le cadre du programme Tims est un outil inédit par le volume d'informations qu'il contient et les fonctionnalités qu'il offre. Non seulement il permet la collecte des données provenant des 71 projets locaux pour suivre et évaluer les impacts du programme, mais il a aussi vocation à être un véritable outil d'aide à la décision pour les territoires.

PRINCIPE D'ACTION N° 5 : PROFESSIONNALISER LES PRATIQUES

La mobilité durable et inclusive doit s'appuyer sur des forces vives et engagées. Des professionnels qui, au quotidien, font grandir des projets de mobilité locaux, portent de nouvelles pratiques à tous les échelons et pensent la mobilité de manière systémique, à la croisée des enjeux environnementaux et sociaux, comme des projets de territoire. C'est pourquoi le programme propose d'inspirer, de guider et de former des professionnels en leur présentant notamment des formations à de nouveaux métiers de la mobilité durable et inclusive. En parallèle, il alimente un site Internet de référence sur la mobilité durable et inclusive, www.mobilité-durable-inclusive.fr, destiné aux acteurs du secteur, afin de favoriser le partage d'expériences, d'informations et de ressources fiables, et de contribuer à professionnaliser les pratiques.

NOS SOLUTIONS

NOUS ACCOMPAGNONS

le développement de bouquets de solutions

Nous sommes convaincus que c'est à l'échelle des territoires que les solutions de mobilité durable et inclusive peuvent émerger. Nous leur faisons confiance pour proposer des réponses adaptées aux enjeux locaux.

LA SÉLECTION DES 71 PROJETS LOCAUX, QUI PORTENT PLUS DE 450 ACTIONS, A ÉTÉ RÉALISÉE SUITE À UN APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (AMI) LANCÉ EN JUIN 2023. Notre jury, composé des membres du consortium mais aussi de partenaires et d'experts, les a choisis parmi près de 130 candidatures. Parmi eux, des acteurs publics, associatifs, issus de l'ESS ou des groupements d'acteurs de la mobilité. Des partenaires experts réunis au sein d'un comité d'experts (Comex) ont contribué aux choix des projets (cf. "Nos principes d'action" p. 8-9).

DES PROJETS SÉLECTIONNÉS POUR RÉPONDRE AUX ENJEUX LOCAUX

Sur le terrain, les difficultés d'accès à la mobilité sont souvent complexes et variées, et il n'existe pas de solution unique qui permettrait de répondre à tous les besoins (cf. "Nos principes d'action" p. 8-9). C'est la raison pour laquelle nous avons demandé aux porteurs de projets de présenter des bouquets combinant plusieurs solutions (accompagnement individuel et collectif, services de mobilité active ou partagée, solutions complémentaires, etc.). Nous savons également que de tels projets peuvent difficilement se déployer de manière ambitieuse sans un ancrage territorial et le soutien d'une collectivité, d'un élus. Ce second

point figurait donc également parmi les incontournables pour être en mesure de présenter sa candidature. Enfin, il ne suffit pas d'offrir des solutions de mobilité pour que les comportements évoluent. C'est pourquoi l'accompagnement au changement est aussi au cœur de chacun des projets. Parmi les critères, le jury a également tenu compte de la pertinence des solutions proposées, de leur potentiel de réplicabilité sur d'autres territoires et de l'engagement des porteurs dans leur suivi et leur évaluation.

— EN CHIFFRES —

71
PROJETS
Tims

360 000 €
DE FINANCEMENT
Tims en moyenne
sur 2,5 ans

Environ
200
STRUCTURES IMPLIQUÉES

→ NOUS RENFORÇONS l'accès aux offres existantes

La première mission des projets Tims consiste à favoriser le recours aux solutions de mobilité existantes ou aux aides disponibles, souvent méconnues des habitants.

FAIRE CONNAÎTRE L'EXISTANT ET ACCOMPAGNER LE CHANGEMENT

Pour renforcer l'accès aux offres de mobilité, les projets soutenus par Tims agissent sur plusieurs leviers. Ils s'attachent d'abord à répertorier l'existing et à le faire connaître, en informant et en sensibilisant les publics aux solutions disponibles sur le territoire grâce à des guides, bases de données ou événements. Au-delà, ils proposent des animations collectives, telles que des ateliers, pour faciliter l'expérimentation et le changement de comportement. Un pilier central est l'accompagnement individuel sociotechnique. Cet accompagnement personnalisé, mené notamment par les conseillers/conseillères en mobilité durable et inclusive, aide à lever les freins (économiques, cognitifs, etc.) et à ancrer durablement de nouvelles pratiques. Il est adapté localement aux besoins des différents publics cibles en situation de précarité-mobilité.



UN GUICHET DE LA MOBILITÉ EN CŒUR DE LOIRE

Le guichet de la mobilité propose à tous et à toutes des informations sur l'ensemble de l'offre de mobilité (covoiturage, transports en commun, etc.) existant sur son territoire principalement rural, avec également le plus petit quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV) de France. Le guichet est accessible par téléphone ou en présentiel, grâce à la permanence mobile ou à son stand mobilité, présent lors des événements locaux. Le second niveau s'adresse aux personnes qui ont besoin d'un accompagnement plus poussé pour comprendre et accéder aux offres de mobilité. Le guichet unique leur propose alors des ateliers collectifs animés notamment chez ses partenaires (France Travail, mission locale, etc.) ou des séances individuelles pour trouver des solutions adaptées à leurs modes de vie. Parmi les publics fréquemment accompagnés, une grande majorité de profils jeunes, isolés, en parcours d'insertion (60 %), mais aussi une part non négligeable (20 %) de personnes âgées souhaitant repenser leurs habitudes de déplacement et réduire leur dépendance à la voiture.

“En étant au contact des habitants, nous sommes un véritable observatoire de la mobilité sur notre territoire, et nous collaborons ainsi avec les élus pour favoriser le développement de nouvelles mobilités.”



Nicolas Jouanin,
responsable de service mobilité
au sein de la communauté de
communes Cœur de Loire,
porteuse de ce projet Tims



UNE MAISON DE LA MOBILITÉ SOLIDAIRE EN HAUTE-LOIRE

Dans ce territoire rural, la Maison de la mobilité solidaire de Haute-Loire propose d'accueillir physiquement sur un site dédié des personnes éloignées de la mobilité, adressées par des structures d'accueil ou des chantiers d'insertion. Pour s'y rendre, elles doivent préparer leur trajet, trouver comment procéder. Puis, sur place, les bénévoles les accompagnent à tester des solutions de mobilité différentes, dont elles n'ont pas l'habitude. Bientôt, deux nouveaux sites ouvriront leurs portes.

“La plupart des personnes qui viennent à notre rencontre ont pour objectif de passer leur permis et d'accéder à une voiture, mais ce ne sont pas des projets à très court terme. Nous essayons de leur faire découvrir d'autres options, sans entrer en contradiction avec eux, mais en leur offrant la possibilité de tester d'autres solutions comme le vélo, la voiturette électrique ou les transports en commun. Cela leur permet de tester et peut-être d'adopter à long terme une autre solution.”



Amandine Plaindoux,
coordinatrice de la Maison de la
mobilité solidaire de Haute-Loire,
porteuse de projet Tims

→ NOUS DÉPLOYONS de nouvelles offres de mobilité

Les projets Tims sont en première ligne pour proposer de nouvelles offres de mobilité (ou de dé-mobilité), en lien avec les besoins du territoire.

COMPLÉTER L'EXISTANT ET OFFRIR DES ALTERNATIVES À L'AUTOSOLISME

Les 71 projets locaux accompagnés par le programme Tims ont pour mission fondamentale de développer de nouvelles solutions de mobilité durable et inclusive. Cette dimension est essentielle, car, dans de nombreux territoires, particulièrement ruraux ou périurbains, les alternatives à la voiture seule sont rares et les services existants souvent inadaptés ou insuffisants pour les publics en précarité-mobilité. Les acteurs locaux, soutenus par le programme, s'attachent donc à compenser ces lacunes en mettant en œuvre des solutions nouvelles, spécifiquement adaptées aux besoins réels du terrain et aux publics visés. Ces nouvelles offres intègrent notamment le développement des mobilités actives (marche, vélo, vélo-écoles), des mobilités partagées (covoiturage, autopartage, transport solidaire), ainsi que des solutions de mobilités inversées ou de dé-mobilité. Ces solutions concrètes et innovantes sont complétées par des offres d'accompagnement pour permettre aux publics concernés de se les approprier.



DU COVOITURAGE SOLIDAIRE DANS L'AGGLOMERATION GRAND AUCH

Dans ce territoire très rural dont la population est vieillissante et parfois isolée, la communauté d'agglomération Grand Auch Cœur de Gascogne propose depuis quelques mois un service de covoiturage solidaire. Sur rendez-vous, le conducteur vient à la rencontre de son passager à son domicile, le dépose là où il le souhaite et le ramène aussi à son domicile. Le service de mise en relation est également disponible par téléphone pour les personnes qui ne sont pas familières avec le numérique. En ville, dès le mois de juillet 2025, les habitants pourront également bénéficier d'une flotte de vélos à assistance électrique en libre-service, répartis dans dix stations de la ville.

“ Les offres de transport public sont concentrées autour des deux routes nationales. Il existe bien un service de bus, mais qui fonctionne principalement aux heures de pointe, le matin et en fin de journée, ce qui rend les déplacements difficiles pour un rendez-vous médical par exemple.”



Marie-Agnès Raynaud,
chargée d'écomobilité au sein de l'agglomération Grand Auch, porteuse de projet Tims



L'ANCIENNE GARE DE GOLFE JUAN MET À DISPOSITION DES VÉLOS ÉLECTRIQUES

Si le littoral de ce territoire est très bien desservi, l'arrière-pays l'est beaucoup moins : moins de fréquence, des horaires de passage peu fiables. La fondation Apprentis d'Auteuil des Alpes-Maritimes s'est implantée dans cette ancienne gare en ruine suite à un diagnostic de territoire, pour proposer un bouquet de solutions à ses publics. Parmi ses offres, notamment, une flotte de vélos électriques à destination des bénéficiaires du projet : principalement des jeunes en parcours d'insertion.

“ Notre diagnostic nous a révélé qu'aucun dispositif ne s'intéressait de manière globale au sujet de la mobilité dans notre territoire.”



Clément Baticle,
chef de projet du dispositif Locomotiv', porteur de projet Tims



COVOITURAGE ET CYCLISME POUR DÉSENCLOVER LA VALLÉE DE LA ROYA

Dans cette vallée de l'arrière-pays niçois, un réseau de bus et une ligne de train offrent des options aux habitants, mais certains publics demeurent fragiles face à la mobilité : personnes en situation précaire, personnes âgées, mais aussi personnes migrantes, en nombre important dans ce territoire frontalier. Coopgo, expert du covoiturage, propose d'encourager cette pratique en référençant toutes les offres, et met à disposition une flotte de dix vélos électriques disponibles au prêt.

“ On a pu constater que les solutions de mobilité solidaires avaient aussi de belles répercussions positives d'un point de vue social. Nous nous sommes aperçus que le groupe WhatsApp local de covoiturage était devenu un véritable outil d'entraide entre les habitants, qui demandent régulièrement des services.”



Julie Lallement,
chargée de développement et partenariats chez Coopgo, porteur de projet Tims

NOUS ACCOMPAGNONS les territoires dans leur planification

Pour transformer la mobilité, les territoires doivent adopter une nouvelle approche, plus systémique et intégrée à leurs projets et politiques d'aménagement. Neuf territoires à mobilité durable et inclusive, allant de la communauté de communes au département, et lauréats du programme Tims expérimentent de nouvelles pratiques.

NOUS ACCOMPAGNONS NEUF TERRITOIRES À MOBILITÉ DURABLE ET INCLUSIVE. IL S'AGIT DE TERRITOIRES QUI S'ENGAGENT À DÉVELOPPER UNE POLITIQUE LOCALE DE MOBILITÉ DURABLE ET INCLUSIVE RÉPONDANT AUX BESOINS DE TOUS LES CITOYENS.

Ces territoires portent une vision systémique permettant de déployer des réponses structurantes dans le cadre de la planification de leur politique de mobilité. La particularité de la démarche réside dans son caractère expérimental : les territoires dessinent eux-mêmes des propositions adaptées à leurs spécificités locales, sans solution standardisée et en incluant les acteurs locaux. Le programme tisse entre eux un réseau informel d'apprentissage, qui leur permet de bénéficier des bonnes pratiques de leurs pairs.

UNE MOBILISATION INÉDITE DES ACTEURS LOCAUX AU SERVICE DE LA PLANIFICATION

L'objectif est de faire travailler ensemble tous les acteurs du territoire pour réfléchir au développement de projets de mobilité qui incluent l'ensemble des publics, notamment les plus précaires : pour l'accès à la santé, à l'emploi, à l'éducation, aux loisirs. C'est une approche globale et expérimentale qui mobilise élus, opérateurs de mobilité, habitants, entreprises, associations. « Nous avions très peu d'occasions de travailler avec les acteurs de l'inclusion sociale : centres sociaux, missions locales, comités locaux pour l'emploi. Or le parc a une volonté forte de faire du lien, d'animer le territoire et d'expérimenter. Nous pouvons le faire grâce au programme Tims », commente Agathe Ménage, chargée de mission mobilité durable et inclusive dans le Parc naturel du Morvan. Pour Lisa Durécu, chargée de

mission mobilité inclusive au sein de la communauté de communes de la Vallée de Kaysersberg, « ce programme nous permet d'aller plus loin et de nouer de véritables relations avec les acteurs et d'impliquer les habitants. Les initiatives locales existent, notre rôle est de les accompagner, de les encourager ». Elle ajoute : « Le principal indicateur de succès de la démarche sera que les acteurs échangent et constatent les bénéfices d'être mis en relation. Il se joue beaucoup dans l'informel dans ce domaine, l'ambition est la coconstruction. »

“Le programme Tims finance une démarche, une réflexion collective destinée à inspirer les politiques publiques en matière de mobilité. Les neuf territoires participants réalisent un diagnostic territorial et sociologique sur les freins à la mobilité, un schéma de gouvernance incluant de la participation citoyenne et une stratégie future. Ces briques serviront à leurs futurs documents de planification.”

Sébastien Goulard,
coordinateur écomobilité inclusive au RARE

NOUS PROFESSIONNALISONS le secteur de la mobilité durable et inclusive

La notion de mobilité durable et inclusive est encore émergente en France, et l'ambition du programme Tims est d'accompagner son développement en structurant et en professionnalisant le secteur.



PENSER DES SOLUTIONS À LA FOIS DURABLES ET ACCESSIBLES AU PLUS GRAND NOMBRE, SUR TOUS TYPES DE TERRITOIRES, PRÉSENTE UN DÉFI POUR LES ACTEURS LOCAUX : celui d'envisager la mobilité de manière globale, à toutes les échelles. Or une montée en compétences collective des acteurs est nécessaire. L'offre de formation reste parcellaire, souvent cloisonnée entre enjeux environnementaux et questions de justice sociale et d'inclusion. Pour répondre à cette double exigence et outiller celles et ceux qui agissent sur le terrain, le programme Tims propose de former 200 professionnels à une approche intégrée de la mobilité durable et inclusive.

DES COMPÉTENCES CIBLÉES SELON LES BESOINS LOCAUX

La démarche de conception des formations a démarré par un examen approfondi des compétences techniques et psychosociales à développer et à acquérir. Ce travail a été réalisé par des groupes d'ingénierie des compétences réunissant les acteurs nationaux du programme puis les futurs formateurs. La première étape a permis d'aboutir à un référentiel de compétences pour deux nouveaux métiers.

DEUX NOUVEAUX MÉTIERS COMPLÉMENTAIRES

Pour structurer le secteur, le programme Tims propose la création de deux métiers complémentaires.

- D'une part, celui de conseiller/conseillère en mobilité durable et inclusive. Le/la conseiller/conseillère a pour principale mission d'accompagner les personnes qui ont des problématiques de mobilité sur le terrain, de manière collective ou individuelle.
- D'autre part, le métier de chargé·e de développement territorial en mobilité durable et inclusive. Ce professionnel a vocation à sensibiliser et à accompagner les écosystèmes d'acteurs locaux aux enjeux et aux leviers de la mobilité durable et inclusive puis à les aider à structurer les dispositifs.

Afin de légitimer la démarche, ces deux métiers devraient, à terme, être inscrits au répertoire national des certifications professionnelles.

“Le principal challenge pour nous est d'accompagner des acteurs alors qu'ils développent eux-mêmes leurs projets. Nos formations doivent répondre à des besoins de compétences émergents, puis s'ajuster à la montée en compétences et à la diversité de profils des stagiaires. Nous devons donc faire preuve d'agilité.”

Ghislaine Liberos,
responsable formation au sein du réseau Mob'In et coordinatrice du programme de formation de Tims

Le programme Tims vise à développer la mobilité durable et inclusive en France. Il ambitionne de réaliser des économies d'énergie en encourageant des modes de mobilités plus sobres. Pour une transition juste, l'objectif est de permettre à tous, en particulier aux personnes en précarité-mobilité, d'accéder aux services essentiels et d'exercer pleinement leurs droits fondamentaux.

Pour plus d'informations

mobilite-durable-inclusive.fr